



ANNEE SCOLAIRE 2023-2024
A lire attentivement
(A retourner avec les pièces demandées)



Inscription enfant débutant

Du 5 juin au 7 juillet 2023
Et du 1er septembre au 8 septembre 2023

ELEVE

Nom :	Prénom :
Né(e) le :	<input type="checkbox"/> M / <input type="checkbox"/> F
Etablissement scolaire 2023/24 :	Niveau scolaire 2023/24 :
Courriel de l'élève :	
L'élève a-t-il classe le mercredi matin : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

Représentant légal 1

Nom : Nom de jeune fille pour la mère :	Prénom :
Adresse :	
Code postal : _ _ _ _ _	Ville :
Téléphone : ___/___/___/___/___/	
Courriel :	
Profession :	

Représentant légal 2

Nom : Nom de jeune fille pour la mère :	Prénom :
Adresse :	
Code postal : _ _ _ _ _	Ville :
Téléphone : ___/___/___/___/___/	
Courriel :	
Profession :	

Afin d'assurer une meilleure information aux familles, nous utilisons prioritairement la communication par courriel ou sms.

Merci de nous indiquer l'adresse que vous consultez le plus régulièrement.

Courriel prioritaire (d'un représentant légal) :

Portable prioritaire : ___/___/___/___/___/

DISCIPLINES

(Cf documents pages 4 et 5)

MUSIQUE

Pour débiter

- Eveil musique et danse 4 à 6 ans (cours collectif)
- Eveil musical 4 à 6 ans (cours collectif)

Cursus dès 7 ans avec Formation Musicale (cours collectif)

- Pratique instrumentale**
(cours individuel)

1^{er} vœu :

Ou

2^{ème} vœu :

Module

- Musicothérapie (séances de détente musicale adultes et adolescents et séances de Ti'train pour les maternelles et CP)

DANSE

Pour débiter

- Eveil musique et danse 4 à 6 ans
- Initiation 7 ans

Cursus : classique, jazz et contemporain

- A partir de 8 ans

Atelier

- Atelier contemporain

DROITS D'INSCRIPTION POUR L'ANNEE 2023-2024

Nom et prénom du redevable :

Je choisis de régler en une seule fois (novembre)

Je choisis de régler en deux fois (novembre et mars)

Le règlement s'effectuera par carte bancaire ou par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public à réception de la facture.

SUIVI PEDAGOGIQUE

Je m'engage personnellement à suivre le travail de mon enfant et à le soutenir dans ses efforts. Pour cela, je prendrai régulièrement contact avec ses professeurs qui m'informeront de ses progrès et de son évolution au CMMD.

J'accepte les dispositions du règlement pédagogique. L'inscription au CMMD comprend la participation obligatoire aux activités prévues par les professeurs, et dont le planning sera communiqué en cours d'année.

DROIT A L'IMAGE

J'autorise

Je n'autorise pas

Le Conservatoire de Musique et de Danse et la Ville de Périgueux à utiliser gracieusement des images où apparaît mon enfant dans tout document de présentation sur support papier, vidéo, site internet de la Ville, réalisé sans but lucratif.

SECURITE

Je dégage le CMMD de toute responsabilité envers mon enfant en dehors de ses cours. J'ai bien pris note que mon enfant n'est sous la surveillance du CMMD qu'à partir du moment où il est confié au professeur dans sa classe uniquement pour la durée du cours. Les parents doivent s'assurer de la présence du professeur.

J'atteste avoir pris connaissance de la grille des tarifs et m'engage à verser l'intégralité des droits d'inscription dès lors que l'élève est toujours inscrit après le 15 octobre.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur.

« Les informations communiquées sur cette fiche d'inscription ne sont utilisées qu'à des fins professionnelles et ne sont communiquées à aucun tiers. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, vous disposez d'un droit de consultation, modification ou suppression des données personnelles que nous détenons vous concernant. Pour toute demande, merci d'adresser un simple courrier au Délégué à la Protection des données de la Ville de Périgueux ».

A, le2023



MUSIQUE

ÉVEIL

Découverte musicale avec l'instrumentarium Baschet et la pédagogie Orff : tarif atelier.
Reconnaissance des sons, chants, mémorisations de mélodies, jeux rythmiques et corporels.

- éveil musical de 4 à 6 ans : 45 min / semaine

CURSUS TRADITIONNEL

Cycles	Pratique instrumentale, chant	Formation Musicale	Pratique Collective
Cycle 1 (dès 7 ans)	Cours de 30 min	1 ^{ère} année : 1 h 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année : 1 h 15 4 ^{ème} année : 1 h 30	Fortement conseillée
Cycle 2	Cours de 45 min	1 ^{ère} à 4 ^{ème} année : 1 h 30	Obligatoire à partir du cycle 2. Durée et périodicité en fonction de l'atelier
Cycle 3 (C.E.M.)	Cours de 1 h	1 h 30	Musique de Chambre obligatoire

LES PRATIQUES INSTRUMENTALES A PARTIR DE 7 ANS

Cordes : violon - violoncelle - contrebasse – guitare - harpe

Bois : flûte traversière - hautbois – clarinette - saxophone

Claviers : piano - orgue - clavecin

Tronc commun découverte des claviers (clavecin – orgue – piano) ouvert aux élèves débutants (à partir de 6 ans) durée du cours : 30 mn, un trimestre de découverte par instrument. Cette découverte permettant à chacun à la fin de l'année scolaire de faire son choix.

Cuivres : trompette - cornet - cor - trombone - tuba

Percussions : batterie - percussions

DANSE

EVEIL

Sensibilisation à la danse par l'écoute, le mouvement, les jeux corporels et rythmiques.
Tarif atelier.

- éveil musique et danse de 4 à 6 ans : 1 h / semaine

INITIATION

Dès 7 ans, cours de danse classique/jazz. Durée : 1 heure par semaine. Tarif atelier.

ATELIERS

- Atelier danse contemporaine

Enfant (à partir de 8 ans), durée du cours 1 h 30. Tarif atelier.

CURSUS DE DANSE CLASSIQUE ET/OU JAZZ

	Cycles	Danse Classique	Danse jazz	Danse contemporaine	Formation musicale
T R O N C	CO1 Cycle d'Observation 1 (acquisition de bases chorégraphiques, développement des motivations)	1 h hebdomadaire	1 h hebdomadaire	1 h hebdomadaire	Par modules
C O M M U N	CO2 Cycle d'Observation 2 (acquisition de bases chorégraphiques, développement des motivations)	1 h hebdomadaire	1 h hebdomadaire	1 h hebdomadaire	Par modules
	A partir du Cycle d'Observation 3 (CO3)	3 h par semaine par discipline choisie			Par modules
	Cycle élémentaire (développement et consolidation des acquis)	3 h par semaine par discipline choisie			Par modules
	Cycle supérieur (vers une pratique chorégraphique autonome)	4 h par semaine par discipline choisie			Par modules